

AUX ANNONCEURS

Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny.

Annoncez dans "LE PEUPLE" c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY REDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

ABONNEMENTS

ETATS-UNIS: Un an: \$2.00 CANADA, Hors-District, Un an: \$1.50 CANADA, District, Un an: \$1.00

VOL XLIV - No 16

Ste-Marie, Beauce VEVDREDI, 25 JANVIER 1946

Domaine international

M. Churchill déclare que l'Espagne n'est pas une menace

Comme on demandait, récemment, à l'ex-premier ministre de Grande-Bretagne son opinion sur l'Espagne, il répondit en résumé: Le régime de Franco n'est pas une menace; les espagnols constituent un peuple fier qui aime bien à régler ses propres affaires.

Colonie africaine sous la tutelle de l'ONU

Les Nations unies ont reçu l'offre de la Grande-Bretagne de placer trois colonies africaines sous la tutelle de l'ONU. Ces colonies sont: le Tanganika, le Cameroun et le Togoland.

Le Général de Gaulle quitte définitivement la politique

Le Général Charles de Gaulle, président de la république française, a récemment donné officiellement sa démission comme président et annoncé qu'il quittait définitivement la politique.

1,650,000 grévistes aux Etats-Unis

La grève des employés de la sidérurgie récemment décrétée aux Etats-Unis, porte le nombre des grévistes à plus de 1,650,000.

La mort du général Rommel a été éclaircie

Des documents déposés devant le tribunal international prouvent que le maréchal Erwin Rommel s'est empoisonné pour ne pas avoir à comparaître devant ses juges pour avoir participé à un complot contre la vie d'Hitler. Longtemps on avait prétendu que Rommel était mort des suites de blessures reçues à la tête au cours d'un raid allié.

Le clergé de Ruthénie persécuté

Sa Sainteté le Pape Pie XII a dit dans une encyclique publiée récemment que le clergé catholique de Ruthénie, autrefois la section orientale de la Tchéco-Slovaquie et qui fait maintenant partie de la Russie, est persécuté et soumis à une forte pression pour qu'il quitte l'église catholique.

Félix Gouin choisi comme président de la France

Les partis politiques de France se seraient entendus sur le choix de M. Félix Gouin comme président de la France et remplaçant du général de Gaulle.

L'automobile de demain possédera son téléphone

Les appareils téléphoniques automatiques pour automobiles ne sont plus une fantaisie. Une compagnie américaine a déclaré qu'elle est prête à inaugurer la production massive de ces appareils et qu'elle le fera dans un avenir prochain. L'appareil en question aurait un rayon d'action actuel de 50 milles et que la vitesse de l'auto n'a absolument aucun effet sur la conversation.

Truman suggère une hausse de salaire dans l'industrie

Le président Truman a adressé récemment au congrès américain un message dans lequel il réclame une hausse générale des salaires de l'industrie américaine.

Notre législation ouvrière aussi complète que possible

Elle est saine, prudente, sociale et progressive, dit le ministre du Travail M. Barrette, devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Le code national du travail est une menace à l'autonomie.

Québec 16 — Dans une causerie qu'il prononçait récemment devant les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail a déclaré que la collaboration doit être aussi complète que possible entre l'Etat, le capital et le travail. Il est non moins important, a ajouté le ministre, particulièrement au moment où l'on tente de bâtir sur les ruines laissées par le formidable conflit qui vient de se terminer, de créer aussi une fraternité plus grande entre les individus au sein d'une même nation et une compréhension plus parfaite entre les classes qui forment notre société.

M. Barrette avait intitulé sa causerie: "Un aspect des relations ouvrières de la province de Québec". Le ministre a souligné particulièrement le calme qui a régné sur le front ouvrier de la province de Québec, au cours de l'année 1945. Nous devons cette paix, dit-il, à la collaboration qui a marqué les relations capital-travail et aussi au fait que notre législation ouvrière est aussi complète que possible.

L'administration provinciale, au point de vue du travail, se compose actuellement de tous les organismes nécessaires pour répondre à tous les besoins qui peuvent se présenter.

Le ministre du Travail a abordé les domaines des relations industrielles, de la sécurité et des assurances sociales. Il a aussi mentionné le Conseil supérieur du travail, composé de représentants d'employeurs et d'employés, assistés d'économistes et de sociologues qui a charge

d'étudier notre législation dans le but de la rendre aussi parfaite que possible. Au fur et à mesure que les besoins se feront connaître, nous améliorerons nos lois afin qu'elles soient toujours en état de rendre justice à qui de droit et de favoriser des relations plus cordiales entre les employeurs et leurs employés. M. Barrette a déclaré qu'en toute franchise, notre législation ouvrière est saine, prudente, sociale et progressive.

Le code national du travail Le conférencier a abordé aussi la question d'un code national du travail, question, dit-il, qui soulevait présentement beaucoup d'intérêt. Dans ce domaine, il souligne que les industries de guerre n'existant plus, le gouvernement fédéral n'a plus, les mêmes motifs d'intervention, et tout ce qui concerne les relations ouvrières et industrielles, la conciliation et l'arbitrage, la fixation des salaires et les négociations collectives doit être à l'avenir sous un contrôle exclusif.

M. Barrette soutient que l'institution d'un code du travail fédéral permanent met en danger l'autonomie des provinces dans ce domaine. Puisque l'institution d'un code de travail fédéral pose la question des juridictions respectives du fédéral et des provinces en matière de législation ouvrière hors de tout doute, dit M. Barrette, l'autonomie des provinces est en jeu. Nous avons toutes les raisons à continuer le confédéral, de déclarer que les organismes provinciaux actuels répondent aux besoins de l'heure et sont présentement qualifiés pour répondre aux besoins de l'avenir, en y faisant, s'il y a lieu, des améliorations appropriées que nous avons le pouvoir de réaliser. Il est évident que les ouvriers du Québec peuvent être beaucoup mieux protégés par une législation où nous sommes en majorité, qui est près d'eux, qui connaît leurs be-

EN ROUTE POUR LE MEXIQUE



représentant du gouvernement mexicain, l'envoi au Mexique de troupeaux canadiens additionnels.

Province de Québec Ville de Montmagny A un ajournement de séance générale du Conseil Municipal de la Ville de Montmagny, tenue au lieu ordinaire des séances du dit Conseil lundi le 21 janvier 1946.

A laquelle séance sont présents MM. les échevins Antonin Casault, Gérard Boulay, Emile Roy, Albert Gendron, Maurice Marquis et Louis O. Roy formant le quorum du Conseil sous la présidence de Son Honneur le Maire M. Arlier J. Collin. Proposé par l'échevin Emile Roy Secondé par l'échevin Antonin Casault

ADOPTÉ (Signé) Adrien J. Collin, MAIRE

Quand les abeilles vont à la recherche des fleurs pour la fabrication du miel, elles s'éloignent parfois jusqu'à une distance de huit milles de leurs ruches.

soins, que par une autorité centrale qui est éloignée, qui n'a pas les mêmes connaissances et dont l'accès est beaucoup plus difficile. M. Barrette rend hommage au premier ministre, M. Duplessis, en disant que le chef du gouvernement a toujours été explicite à ce sujet. Le premier ministre a déjà déclaré dans une entrevue que la province de Québec sera toujours prête à collaborer avec l'autorité centrale et les autres provinces, mais toujours selon l'esprit et la lettre de la constitution dont nous devons être les gardiens.

En terminant, M. Barrette dit que la collaboration est recommandable l'assimilation et la centralisation sont intolérables et contraires à la lettre et à l'esprit du pacte fédératif. Nous sommes pour l'unité dans la diversité, dit-il, et nous sommes respectueux des droits de tous et de chacun comme nous sommes justement jaloux et fiers de nos propres droits. Le Devoir.

CABANO Légion Canadienne

A une assemblée d'urgence convoquée à la salle des Foras nadiens le 17 janvier dernier, un groupe de vétérans s'est réuni afin de former le Bureau de direction pour l'année courante.

Il a été proposé et résolu à l'unanimité que cette succursale portera le nom de Paul TRIQUET V.C. No-135. Il a été proposé ensuite que le Bureau de Direction se compose de la manière suivante pour l'année 1946. Président: Major F. Geo. Triquet. 1er Vice Président: Capt. René Pelletier, 2e Vice Président Gilbert Robichaud, Sec.-Trés Albert Lizotte.

Bureau de l'exécutif: MM. Sylvio Dumais, Philippe Michaud, Camille Bérubé, Sergent d'armes: Richard Bérubé. Un grand nombre de vétérans étaient présents à cette 1ère assemblée nous sommes convaincus que cette succursale va progresser rapidement, considérant que notre village et les paroisses environnantes dans le Témiscouata comptent un grand nombre de vétérans. Pour toute information s'adresser à l'un des officiers sus-désignés.

Statistiques paroissiales. Au cours de l'année 1945, nous avons eu: 82 baptêmes, 23 mariages 18 décès, dont 13 adultes et 5 enfants. Population au dernier recensement: 2900 âmes.

Conférence sous les auspices de la Société St-Jean-Bte

Conférence au Cinéma Taché par M. Alphonse Désilets, président diocésain de la Société St-Jean-Baptiste, de Québec, mercredi prochain, le 30 janvier, à 8 heures. Tous ceux qui n'ont pas encore leur carte pourront se la procurer au guichet.

Avis aux fiancés

Il se donnera dans la paroisse des cours de préparation au mariage pour les fiancés et aussi pour toutes celles qui prévoient se marier dans le courant de l'année. Cette série de cours commencera lundi le 28 janvier, à la salle de chant, à 7 h. 30 précises. Pour tous renseignements, les intéressés sont priés de s'adresser à Mlle Irène Laberge ou à Mlle Marie-Paule Beaudoin. Pour suivre ces cours, il faudra donner son nom auparavant. Ces cours seront très intéressants et seront donnés par des conférenciers qui s'y connaissent.

UNITE SANITAIRE de Montmagny

Semaine du 27 janvier 1946

Principales activités: LUNDI, 28 janv., Examen scolaire.

MARDI, 29 — BERTHIER: Clinique de bébés reprise, de 2 h. à 3 h., au village. MONTMAGNY: Clinique dentaire. MERCREDI, 30 — MONTMAGNY: Examen scolaire. Cours au Couvent.

JEUDI, 31 — MONTMAGNY: Clinique de bébés à l'Unité Sanitaire. VENDREDI, 1er fév. — MONTMAGNY: Clinique dentaire. — A 8 heures du soir: Cours de Secourisme à la salle de chant, pour dames et messieurs.

Dr Albert DUMAS, M.H.

CHRONIQUE DE L'UNITE SANITAIRE

Gare au rhume et à la grippe

On me communique du Ministère de la Santé les instructions suivantes: "L'hiver avec la pluie, la neige et les vents froids ouvre la porte à de redoutables ennemis: le rhume de cerveau, les maladies diverses du poulmon depuis la grippe simple jusqu'à la si dangereuse pneumonie.

"Le rhume ordinaire et la grippe sont occasionnés par un virus. Ce microbe se trouve dans le nez, la bouche et l'arrière-gorge, même chez les personnes en bonne santé. Advienne seulement une circonstance où la force de résistance de l'organisme est diminuée et le porteur sera malade.

"Ce n'est donc pas un refroidissement, l'exposition à un courant d'air ou à l'humidité, qui sont la cause immédiate d'un rhume ou d'une grippe: ce n'est qu'une cause prédisposante. Refroidissement, courant d'air, pieds humides et autres causes, interviennent pour affaiblir la résistance de l'individu lequel se trouve immédiatement exposé à la contagion.

"Le rhume est contagieux, c'est-à-dire que le virus ou les microbes qui causent l'infection, peuvent se transmettre directement ou indirectement d'une personne à une autre. Vous pouvez contracter un rhume en aspirant les fines gouttelettes de mucus qu'une personne atteinte répand autour d'elle. La contagion peut également s'opérer par l'intermédiaire d'ustensiles de cuisine, de serviettes ou de mouchoirs qu'on n'a (Suite à la dernière page)

Euchre-Bridge

La partie de cartes annuelle de la Ligue Catholique Féminine aura lieu au Couvent, lundi, le 28 janvier, à 8 hres p.m.

Les joueuses seront admises gratuitement sur présentation de leur carte de membre pour 1946. Pour les autres personnes, l'admission sera de \$0.35. Les messieurs seront admis.

On peut se procurer sa carte de membre pour 1946 chez Mlle Anne-Marie Bélanger.

Les prix seront exposés dans la vitrine du Québec Power. Merci à l'avance à toutes les personnes qui auront la générosité de nous donner de prix. On est prié d'apporter son jeu de cartes.

LA DIRECTION.

L'entente était pour la durée de la guerre, répète l'hon. Duplessis

L'hon M. Maurice Duplessis, au cours d'une conférence de presse, tenue hier après-midi, a répondu au discours prononcé à la radio, ces jours derniers, par l'hon. M. Godbout. Le chef du gouvernement a relevé tout particulièrement les remarques du chef de l'opposition concernant les accords intervenus en 1942 entre la province et le fédéral. M. Godbout, d'une part, soutient qu'en vertu de la loi, la province pouvait mettre fin à l'entente en donnant un avis de 30 jours, le 31 mars de toute l'année. M. Duplessis, d'autre part, réplique que la préambule d'une loi fait partie de cette loi et que le préambule de la loi Geo. VI, chapitre 27, dit expressément que les accords sont pour toute la durée de la guerre. La provincial pouvait donner un avis d'annulation, mais Ottawa continuait à percevoir les taxes et la province ne recevait aucune compensation partielle. Le premier ministre précise que telle est aussi l'interprétation donnée aux accords de 1942, par l'hon. M. Isley, lors de la conférence des premiers ministres, en novembre dernier.

En répitant pareilles inexactitudes, dit M. Duplessis, — pour employer un terme poli — M. Godbout prouve qu'il n'a pas compris sa loi et ce n'est pas une recommandation. Il prouve aussi que s'il comprenait sa loi, il veut tromper le peuple et ce n'est pas une recommandation non plus. On me dit, déclare tout d'abord le premier ministre, que M. Godbout a encore fait un discours ces jours derniers. Il aurait encore répété l'erreur évidemment volontaire qu'il essaie de propager bien inutilement au sujet de l'entente conclue par son gouvernement, avec le fédéral, en 1942, concernant la cession de nos plus riches sources de revenus, soit la taxe sur le revenu et les corporations.

Dans les statuts refondus de 1941 il y a des centaines de chapitres et quelques milliers d'articles. Il est possible et même explicable pour un homme de ne pas connaître tous ces chapitres et ces articles, mais il n'est pas explicable pour un homme public, qui prétend vouloir renseigner le peuple, d'ignorer l'article 40, du premier chapitre. Ce n'est pas une garantie de compétence en matière d'interprétation des lois. Et ne pas connaître un des premiers chapitres des statuts, c'est un manque de connaissances inexcusable. L'article 40 des statuts refondus de 1941 déclare: "Le préambule d'un statut en fait partie et sert à en expliquer l'objet et la portée". Il dit bien: l'objet et la portée, c'est-à-dire substance et durée. Or, le préambule de la loi 6 Geo. VI, chapitre 27, qui autorise la province de Québec à céder à Ottawa, pour une compensation partielle, les droits de la province sur ses plus riches sources de revenus, contient ce qui suit: "Attendu que le gouvernement fédéral est disposé à verser à la province une compensation adéquate si, pour la durée de la guerre, elle s'engage à ne pas

prélever de telles taxes". C'était clair et précis. Le gouvernement fédéral s'engageait à verser une compensation mais à la condition que les droits de la province de percevoir des taxes sur le revenu et les corporations soient cédés à Ottawa pour la durée de la guerre. La loi Godbout dit que l'abandon des droits était pour la durée de la guerre. La loi Godbout dit que l'abandon des droits était pour la durée de la guerre. Sans cela le gouvernement d'Ottawa n'aurait pas versé de compensation. En résumé, il ressort clairement pour tout esprit de bonne foi que la législation passée par le gouvernement Godbout, avec l'appui de sa majorité en 1942, car nous avons combattu le projet et voté contre ce projet, obligeait le gouvernement de Québec à maintenir sa convention pendant toute la durée de la guerre, sans quoi le fédéral continuait à taxer et Québec cessait de recevoir des compensations. La clause de la loi, citée par M. Godbout, il s'agit du sous-paragraphe 5, du paragraphe 23, de la loi 6 Geo. VI, chapitre 27, 1942, est une clause de camouflage. Cette clause dit: "La province peut mettre fin à la présente convention le trente et un mars de toute année en donnant avis par écrit au ministre de son intention de ce faire trente jours avant la dite date". Or, si un avis avait été donné 30 jours avant le 31 mars, le gouvernement d'Ottawa n'était pas obligé de payer une compensation à la province, vu que le préambule de la loi — qui fait partie de la loi — dit que l'accord vaut pour la durée de la guerre.

Cette interprétation est incontestable pour tout esprit de bonne foi. C'est celle qui a été donnée par M. Isley lui-même lors de la conférence de novembre dernier. Si le gouvernement de l'Union Nationale, qui a pris le pouvoir en août 1944, avait donné un avis d'annulation, qui ne pouvait valoir avant le 28 février 1945, Ottawa aurait continué à percevoir les taxes et Québec n'aurait reçu aucune compensation.

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous nous sommes occupés, comme nous le faisons présentement, de veiller aux meilleurs intérêts de la province et nous n'avons pas voulu poser d'actes dans les effets auraient été dommageables à la province, à cause de l'imprévoyance, pour ne pas dire plus, du gouvernement Godbout. Ce pauvre M. Godbout, évidemment, est encore tout abasourdi. Si nous avions donné à Ottawa l'avis de camouflage dont il parle et qui ne veut rien dire, d'après les textes que je viens de citer, M. Godbout nous aurait reproché de ne pas coopérer avec Ottawa. C'est notre intention de coopérer franchement et loyalement avec le gouvernement d'Ottawa et les gouvernements des autres provinces, conformément aux droits respectifs de chacun et de façon susceptible d'assurer le progrès du pays en général, des provinces en particulier, et avant tout de la province de Québec.

Décès de M. J. Georges Langelier

Propriétaire et fondateur de la Living Room Furniture Manufacturing, de Montréal. Nous avons appris avec regret la mort de M. Georges Langelier, âgé de 66 ans et 11 mois, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 8 janvier 1946 et inhumé le 11 janvier, à Montréal. Par la mort de M. Langelier, l'industrie du Meuble à Montréal perd l'un de ses animateurs les plus en vue. M. Langelier a consacré une cinquantaine d'années au champ d'activité dans lequel il devait jouer un rôle de premier plan. Initié au commerce du meuble dans sa prime jeunesse, il fonda il y a trente ans, en 1916, sa propre fabrique. (Suite à la dernière page)

La mort glorieuse du lieutenant Philippe Rousseau

Par G.-H. Dagneau

"Un jet d'eau qui montait n'est pas redescendu". Ce simple vers, "image de la force ascensionnelle de cette claire jeunesse", résume pleinement, au dire d'Henry Bordeaux, la vie de l'as des as, Guy-nemer, disparu à la suite d'un combat aérien le 11 septembre 1917 (1).

Que dirait, de nos jours, le grand écrivain français pour décrire la vertigineuse descente des parachutistes de la guerre qui vient de s'achever ? Car si la victoire ne se trouve plus au bout d'une éblouissante montée individuelle en plein ciel, elle est néanmoins acquise, tout comme jadis, par du sang, de la valeur, du courage et de la jeunesse, même s'il faut pour cela se précipiter du haut des airs contre le sol, dans un vol sans grâce et sans défense. Le sacrifice y garde sa plénitude totale, son caractère désintéressé et volontaire, son mérite intrinsèque.

Ce sacrifice un jeune Canadien-français de Montmagny, le lieutenant Maurice Rousseau, du Premier Bataillon Canadien de Parachutistes, l'a accompli dans des circonstances qu'on peut enfin révéler à l'enquête menée en France même par le frère de la victime, M. Claude Rousseau, industriel de Montmagny.

"Un jet d'eau qui montait n'est pas redescendu".

L'image poétique ne contredit pas l'idée que l'on se fait de "cette claire jeunesse" dont le sacrifice est monté du sol français vers le Très-Haut, même après la descente en parachute.

LE LIEUTENANT MAURICE ROUSSEAU

Le lieutenant Maurice Rousseau vécut du 10 au 17 septembre, dans les parages d'Igney, petit village de la Meuse-et-Moselle, en Lorraine, à 20 milles environ en arrière de la ligne de feu, du côté allemand, bien entendu. Il s'y conduisit en chef et les hommages qu'a recueillis son frère, M. Claude Rousseau, étaient décernés par toute la population formée de vrais maquisards à qui quatre ans d'occupation avaient appris à juger les hommes non sur les apparences !

C'était au moment de la grande poussée de l'armée américaine de Patton vers l'est, au delà de Paris. Le Grand Quartier Général allemand était alors à Nancy et une partie de la mission du lieutenant Maurice Rousseau, accompagné de neuf parachutistes — cinq Français, deux Espagnols, un Anglais et un Allemand — consistait à couper le chemin de fer et le canal qui passaient dans la région afin de retarder l'évacuation du GQG nazi. Le lieutenant Rousseau, sachant le français et l'anglais, était le seul qui put parler avec tous ses hommes et se faire comprendre d'eux. Certains de ses neuf compagnons ne

savaient que leur langue maternelle et le français ou l'anglais, mais aucun n'avait et l'anglais et le français en plus de leur propre langue.

Disons immédiatement que l'autre partie de la mission du lieutenant Rousseau n'a jamais été révé- lée, jusqu'ici du moins. Car, à plusieurs reprises, il lui fut offert de repasser les lignes allemandes et de retourner du côté allié, mais il refusa.



Le lieutenant Maurice Rousseau, époux d'Agnes Hornby, tué à Igney, le 17 septembre 1944.

MISSION RECONSTITUEE

Le groupe n'avait aucune instruction sur la façon dont il devait revenir chez les Alliés, une fois sa mission accomplie. Les parachutistes, lorsqu'ils ont atterri, sont absolument libres... de se débrouiller à leur guise.

M. Claude Rousseau, à Igney et dans les villages de la région, a rencontré tous ceux qui entrent en contact avec le lieutenant Maurice Rousseau et participèrent avec lui aux épisodes tragiques, mais si importants de la mi-septembre 1944, alors que le front allemand craquait de partout et que la France était sur le point d'être entièrement et définitivement libérée. A l'aide de tous ces témoignages, il a pu reconstituer assez exactement la mission de son frère. Soumis au colonel Franks, commandant du 2e Régiment de Parachutistes, ce rapport a été approuvé comme ne comportant aucune erreur du point de vue de l'autorité militaire britannique.

Les sources d'informations de M. Rousseau sont les suivantes : M. l'abbé Alain Senger, curé de Repaix; M. l'abbé Robert Senger, frère du précédent, accésiatique ordonné prêtre depuis les tragiques événements de septembre 1944; M. l'abbé Stutzmann, curé de Domèvre et chef de la Résistance dans la région; le Dr Thomas de Blamont; M. et madame Just Verdenal, d'Igney;

M. Aimé Honoré, d'Igney; M. Jules Tribut, qui servait de guide au lieutenant Rousseau; M. Marcel Mazières et M. Paul Gallemard, deux survivants des neuf parachutistes qui accompagnaient le lieutenant Rousseau; et enfin, le charbon de Foulcrey, qui se trouvait à ce moment ou le lieutenant Rousseau y fut transporté le 17 septembre 1944 et qui obtint des renseignements du sous-officier SS, allemand à qui on attribue le dernier coup porté au lieutenant Rousseau.

Voici le texte de ce rapport :

LE 10 SEPTEMBRE 1944

Le lieutenant Maurice Rousseau et ses neuf hommes furent parachutés le 10 septembre 1944, vers 1 heure du matin, à environ 800 mètres d'un chantier de construction de l'agence Todt, où des membres de la "Hitler Jugend" exécutaient des travaux nocturnes de défense. C'était à peu de distance de St-Georges, dans la région de Richicourt-le-Château. Une fois à terre, le lieutenant Rousseau n'avait plus que quatre hommes avec lui. Et par-dessus le marché, les cinq qui manquaient à l'appel étaient précisément ceux qui avaient l'appareil portatif de radio.

En se cachant le jour et en ne voyant que la nuit, le lieutenant Rousseau et ses quatre hommes atteignirent, le 12 septembre, le bois d'Igney. Il avaient parcouru 8 kilomètres, et se trouvaient alors à un kilomètre et demi d'Avricourt. Dans le bois, ils rencontrèrent M. Aimé Honoré qui leur amena un guide, M. Jules Tribut. Celui-ci les conduisit à Repaix, à 3 kilomètres et demi plus loin, et le groupe passa deux nuits dans la chambre du curé de l'endroit, l'abbé Senger. Mais comme la cachette n'était pas assez sûre, ils se dissimulèrent ensuite dans le clocher.

Mais, le lieutenant Rousseau ne restait cependant pas inactif. Par des moyens secrets, il entra en contact avec une organisation clandestine qui faisait passer les prisonniers alliés évadés. La frontière entre la France et l'Allemagne, à ce moment, passait à très peu de distance d'Avricourt et donc de Repaix. C'est ainsi que le lieutenant Rousseau connut l'abbé Stutzmann, un Alsacien authentique qui, sous le pseudonyme de capitaine Laforge, dirigeait la Résistance de la région, et dont la soeur fut fusillée par les Allemands après avoir été torturée. Il se lia également avec le Dr Thomas, de Blamont. Celui-ci, grâce à sa profession, avait plus de facilité pour voyager d'un village à l'autre. Il assurait donc les communications entre les membres de la Résistance et les parachutistes. Enfin, le brigadier de gendarmerie Coupalle fut parmi ceux qui collaborèrent avec le lieutenant Rousseau. Ce brave policier devait, par la suite, être fusillé par l'ennemi.

REFUS DE PARTIR.

Pendant ce temps, on offrit à plusieurs reprises au lieutenant Rousseau de le reconduire dans les lignes américaines, mais il refusait prétendant qu'il devait d'abord s'assurer des cinq hommes qui lui manquaient encore. Grâce au Dr Thomas il finit par les repérer. On décida que les deux groupes se rejoindraient à Repaix le dimanche, 17 septembre. Mais auparavant, le samedi, 16, le lieutenant Rousseau apprit que les Américains étaient rendus à Chazelles, à environ 6 kilomètres de là. Il partit donc avec trois hommes, ne laissant à Repaix que le caporal Pichon avec mission d'attendre les cinq hommes qui devaient rejoindre leur chef le lendemain. Le caporal Pichon devait également surveiller les munitions du groupe et d'autres objets laissés en arrière.

L'abbé Stutzmann attendait le lieutenant Rousseau et ses trois hommes à la Croix-Blanche, à environ 2 kilomètres de Chazelles. Il devait conduire la petite troupe aux Américains. Le mot de passe était "La Madelon" dont Rousseau devait siffler l'air. Par malheur, Rousseau était meilleur soldat que musicien et, le moment venu d'exécuter son solo, il hésita, bafoilla et fut à deux cheveux de recevoir une balle de l'abbé Stutzmann. Par chance, le lieutenant réunissant toutes ses forces, son courage et ses souvenirs musicaux, réussit à moduler quelque chose qui apaisa le rude maquisard qu'était l'abbé Stutzmann. Les trois hommes restèrent dans le bois, l'abbé et le lieutenant Rousseau partirent rejoindre les Américains. Le lieutenant demeura avec leur chef jusqu'au matin. On décida alors d'effectuer un raid sur Igney le dimanche 17. Les Améri-

"Ca, c'est du bon café!"



LE CAFÉ "SALADA"

HENRY LIE

COMMUNIQUE

Patineur-étoile des vives animées et des grands spectacles sur glace, ancien champion norvégien, Henry Lie est un des nombreux artistes que vous pourrez voir lors de l'ouverture des ICE CYCLES de 1946, le 12 février prochain au Colisée de Québec.

Monté sur des échasses de près de deux pieds, Lie émerveillera l'auditoire par son fantastique patinage dans cette extravagante musicale.

Cette fantaisie sur glace a été montée par les producteurs des Ice Follies et l'Association des gérants d'Aréna des Ice Capades qui ont joint toutes leurs ressources pour donner ICE CYCLES. Le nouveau spectacle fourmille de charmantes jeunes filles, de beaux costumes d'effets de lumière splendides et de décors merveilleux. Il présente des champions des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe, dans des numéros spectaculaires, de comédie d'ensembles charmants et de patinage émerveillant.

Lie, ancien personnage des Ice Capades, a joint les ICE CYCLES après avoir joué dans un film d'Hollywood.

Musicien accompli, piano et violon, Lie a été champion norvégien (desseins sur glace en patins), en 1935 et 1936. Il aurait longtemps gardé son championnat, si ce n'était été de la guerre.

Lie sera accompagné d'étoiles telles que Eleanor Meister, Marilyn Quinn, Ted Meza, Bob Turk, Robin Lee et Howard Sullivan des Ice Capades, Dick Mershon, Alan Lovell et Bud McNulty de Ice Follies. Buddy Lewis, champion de vitesse et de sauts en patins, est un autre as des ICE CYCLES.

Un numéro qui attirera beaucoup l'attention, est "La Réunion du Dimanche". Dans ce tableau, seize jolies ICE CYCLETTES se promènent en bicyclette sur la glace.

UN GRAND SPECTACLE AU COLISEE

DU 12 AU 16 FEVRIER

ICE CYCLES - 1946

Les amateurs de grands spectacles de gala seront servis à souhait, cette année, car du 12 au 16 février prochain, le COLISEE présentera ICE CYCLES - 1946, un merveilleux spectacle sur glace produit, dirigé et présenté par les deux fameuses organisations "ICE CAPADES" et "ICE FOLLIES" dont la réputation n'est plus à faire. En effet, "ICE CAPADES" et "ICE

capades demandèrent au lieutenant Rousseau, qui connaissait maintenant la région, de les accompagner. Bien que sa mission fût terminée à ce moment, il accepta et partit avec la colonne américaine à bord d'un "jeep". Mais parvenue à Autrepierre, la colonne américaine refusa d'avancer plus loin. Le lieutenant Rousseau décida alors de se rendre à pied à Igney, afin d'y rejoindre une autre colonne américaine qui devait y arriver par Repaix. Première escarmouche.

A Igney, il y eut escarmouche avec des Allemands. Plusieurs de ceux-ci furent tués et cinq furent faits prisonniers. Les Américains ramènerent subséquemment ces captifs avec eux. Le lieutenant Rousseau (suite à l'avant dernière page)

Téléphone : 73

GEORGES HEBERT

Notaire

Commissaire de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèques ou débiteures
Assurances : Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.
64, rue du Dépôt — Montmagny

JULES PARE

avocat,

64 de la GARE

TEL. 73

MONTMAGNY

BOULANGER, FORTIER & RONDEAU, C.A.

Comptables Agréés
Chartered Accountants

et
Syndic Licencié

—OO—
MAURICE BOULANGER, B.A., C.A.
Syndic Licencié

GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.
REAL A. RONDEAU, B.A., C.A.

71, rue St-Pierre,

QUEBEC

Tél. 2-4079

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Maurice Chartré, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A.
E. Harry Knight, C.A.
Gérard Marceau, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Jacques Angers, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Guy Bernard, C.A.
Hensley Bourgoin, C.A.
Roger Roy, C.A.

Maurice Samson, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Léon Côté, C.A.
Paul E. Trudel, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
G. Frank Lafferty, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Percy Auger, C.A.
Jean-Paul Talbot, C.A.

MONTREAL

QUEBEC

ROUYN

A. CHOUNARD, C.R.

Avocat

Tél. 48

25, rue de la Gare,

Montmagny.

LORENZO TETU

Comptable - Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé

Bureau 81 r. St-Pierre

QUEBEC

Geo. René Fournier L.L.L.

Ubaldo Désilets, L.L.L.

FOURNIER & DESILETS

AVOCATS

37, rue de la Couronne,
Québec.

Téléphones : 2-1531 — 2-2488

Dr PAUL BIGUÉ

Médecine Générale

RAYONS-X

Traitement Électriques
Tél. 123
Montmagny

LISEZ ET FAITES LIRE

NOTRE JOURNAL

ÉCONOMISEZ

En vous retirant aux

HÔTELS
FORD

Modernes,
à l'épreuve
du feu,
convenable-
ment situés,
stationnement
facile

aussi bas que

\$150

pas plus que

\$250

par personne

Pour carte ou

dépliant,
écrire à

FORD HOTELS CO.

Montréal

\$250 à \$400

PAR PERSONNE

DAS PLUS!

400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIO!

Montréal

Toronto

Ottawa

et le

LORD

ELGIN

à Ottawa

Montréal

Toronto

Ottawa

FOURRURES

THIBAUT



Toujours en malns les dernières créations en fourrures, tel que: Manteaux, garnitures et parures de cou.

Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refection ou teinture.

TOUT TRAVAIL
GARANTI
EXPERIENCE
DE 20 ANS
— CHEZ —

L.-P. THIBAUT, Enr.
282, St-Jean, Québec

CHEMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR

DEPUIS LE 25 SEPT. 1944

MONTMAGNY

Convols allant à l'Ouest

No 135, Local tous

les jours 8.30 a.m.

No 59 Océan Limité, tous

les jours 11.44 p.m.

No 1 Express maritime,

tous les jours 11.46 a.m.

No 31, local tous les jours

dimanche excepté 6.37 p.m.

Allant à l'Est

No 32, local tous les jours

dimanche excepté 10.00 a.m.

No 2, Express maritime,

tous les jours 6.37 p.m.

No 136, Local, tous

les jours 7.30 p.m.

No 60, Océan Limité, tous

les jours 7.01 a.m.

Té. Bureau : 7253

Tél. Montmagny : 347

Tél. Résidence : 2-3677

EDOUARD LAVERGNE, B.A., L.L.L.

AVOCAT

327, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

Bureau à Montmagny, 62, rue St-Jean-Baptiste—lelundi

Bureau à St-Paul de Montmagny—le dimanche



SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES

PILULES MORO

1506 ST-DENIS, MONTRÉAL 18

Colisée-Québec

12 - 16 FEVRIER

8.30 p.m.

5 SOIREES

Le plus Merveilleux Spectacle sur Glace
jamais présenté à Québec.

ICE CYCLES-1946

mise en scène
et présentation de ICE CAPADES et ICE FOLLIES

80 ARTISTES du PATIN — 18 VEDETTES-ETOILES
Costumes Eblouissants — Somptueux Décors
Billets Réservés : \$2.25 - \$1.50 - \$1.00, taxes inc.

ECRIVEZ ou téléphonez au COLISEE :
Tél. : 5120 - 2-7041 - Loc. 6-7

PARADOL DANS LEUR SAC-A-MAIN

DR CHASE

Paradol

POUR MAL DE TÊTE ET AUTRES DOULEURS

ICE CYCLES de 1946

La grande revue sur glace présentée au COLISEE du 12 au 16 février.

Un nouveau venu a rejoint les rangs des grands spectacles sur glace lorsque les "ICE CYCLES de 1946" ont eu leur première mondiale ici, ce soir, à la patinoire de l'Université de l'Illinois.

Avec une troupe de 80 figurants et 20 étoiles bien connues, cette nouvelle production a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par une foule de 4,500 personnes, dont plusieurs sont venues d'aussi loin que 100 milles.

Organisés conjointement par les "ICE FOLLIES" et les "ICE CAPADES", afin d'offrir un spectacle de haut calibre dans les villes où les deux grands spectacles n'ont pas le temps de jouer, les "ICE CYCLES", après 5 soirées ici même, vont partir en tournée à travers les Etats-Unis et le Canada, cette tournée devant se prolonger jusqu'à l'automne.

Quoique ce nouveau spectacle sur glace soit une entreprise conjointe, les "ICE FOLLIES" et les "ICE CAPADES" n'en demeurent pas moins spectacles indépendants et compétiteurs comme auparavant.

Parmi les spectateurs les plus intéressés à la première représentation de ce spectacle, nous voyions Eddie Shipstad et Oscar Johnson qui avec Roy Shipstad, fondèrent les "ICE FOLLIES" et qui firent un succès de la comédie musicale sur glace en 1936, une industrie qui a progressé jusqu'aux proportions de \$10,000,000 de dollars dans une décennie. Eddie Shipstad est arrivé à Champaign, de la Côte du Pacifique, pour surveiller la répétition finale pendant que M. Johnson est venu en avion de Philadelphie, où les "ICE FOLLIES" jouent actuellement.

Les "ICE CYCLES" présentent 7 numéros très élaborés, dont deux font voir 70 patineurs sur la glace. La liste des étoiles comprend : Robin Lee de St-Paul, cinq fois

QUATRE générations de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

RADIO CHRC

Québec, P. Q.

800 Kilocycles --- 1000 Watts

LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 7.30 A.M. A MINUIT

RAYMOND PARE

- Assurance-incendie.
- Calcul, Impôt sur le Revenu.
- Débentures.
- Vérification.
- Exécution testamentaire.

31, rue de la Gare, Montmagny, Tél. 261, B.P. 212

Boîte de 15 Sachets Moins de 5 centimes la Pinte

Rhumatismes Estomac Rein Foie

Comme à la source l'eau minérale artificielle fraîche gazeuse alcaline.

Sithinés 33

du Docteur Groc

En vente : dans toutes les pharmacies.

Gros : 200, rue Vallée, Montreal.

Meister, Milwaukee, anciennes étoiles des "Ice Capades" Ted Meza de Cresskill, N.J., Howard Sullivan de Escanaba, Michigan, et Arthur Nelson d'Ottawa, Ont., qui tiennent les principaux rôles. Parmi les juniors, il y a Jean Arlen de Hollywood, Margaret Field et Nadine Thompson de San Francisco, deux jeunes qui sont devenues professionnelles après avoir gagné une série de championnats sur la Côte du Pacifique.

Vous verrez des nouveautés par Buddy Lewis de St-Louis, un rusé patineur sur lames de course, et Henry Lie, un champion Norvégien, qui accomplit ses prouesses sur des échasses de 23 pouces. Une autre ancienne étoile des "Ice Follies", est Bud McNulty de San Francisco, récemment revenu après avoir servi dans l'Aviation. En plus il y a Dick Mershon de Chicago, de Parw et Payne de New York, Bob Turk de Hollywood, et les Aljeans, comprenant les comédiens Alan Lovell de Janelew, W. Va. et Jeanna Crystall de Chicago.

Ce merveilleux spectacle sera présenté au COLISEE, en soirée, du 12 au 16 février prochain. PENSEZ-Y dès maintenant.

Une sainte, des démons et Kiki (1)

Une émouvante histoire pour la jeunesse

par T. Trilby

Ce nouveau livre que viennent de publier Les Editions Variétés raconte l'aventure extraordinaire de 3 petits français, orphelins de leur mère, une princesse indoue. Leur père, M. Aranda, ingénieur au service d'un Sultan des Indes, les envoie en France pour qu'ils soient éduqués à l'européenne.

Par un concours de circonstances étranges, Mlle Eléonore Mancel, demoiselle dans la trentaine et propriétaire de l'appartement où les jeunes enfants demeurent, devient leur institutrice.

Chère bonne Mademoiselle, comme elle est dévouée, comme elle est patiente et douce. Son cœur a vite fait d'adopter Jacques, Luna et Stella, trois petits diables qui viennent à la chérir comme leur propre mère. Mais ce qu'ils lui en font voir de toutes les couleurs! Jours après jour, ils inventent les jeux les plus imprévus, à la grande stupefaction de leur institutrice.

M. Aranda revient en France après quelque temps. Le courage et le dévouement de Mlle Mancel le touchent si profondément qu'il demande l'institutrice en mariage. La demoiselle accepte toute heureuse de ne pas se séparer de ses trois chers petits.

Emouvante histoire que celle de Mlle Mancel, la sainte. Amusante histoire que celle des tours pendables des trois diables et de leur singe Kiki. Larmes et rires se mêlent dans ce beau livre. On reconnaît bien, là, T. Trilby, son style délicat et charmant. Manon Iessel collabore magnifiquement à ce nouvel ouvrage par de fines illustrations, de gracieuses fleurs, et une couverture en quatre couleurs des plus attrayantes.

(1) Un volume illustré de 176 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés 1410 rue Stanley, Montréal, Canada.

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

Il y a des livres de formation et de... déformation.

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS: Canada, District, 1 an \$1.00 Can. Hors Dist., 1 an \$1.50 Etats-Unis, 1 an \$2.00 Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 45 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1945 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise, par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

SIROP MATHIEU TOUX, RHUMES, BRONCHITES

CASSE LA TOUX

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Montmagny s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir des amendements à sa charte, aux fins suivantes :

REGLEMENTER en matière de circulation et de sécurité publique, et notamment la répression des infractions; ACCORDER des franchises de services d'autobus; LIMITER le nombre des permis octroyés aux cochers de place, ainsi qu'aux propriétaires d'automobiles de louage et d'auto-taxis; MODIFIER les dispositions relatives à la taxation des terres en culture; IMPOSER et PRELEVER une taxe spéciale dite "Taxe de Vente", dans les limites de la Ville de Montmagny.

Montmagny, le 24 décembre 1945.

Le PROCUREUR de la VILLE de MONTMAGNY, JOSEPH MARINEAU, Montmagny.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the town of Montmagny will apply to the Legislature of the Province of Quebec, at its next session for the adoption of an act amending its charter for the following purposes :

To Regulate about punishments of offenses in traffic and public security matters; to grant franchises for services of autobus; to limit the number of licenses granted to coachmen, public carriers and owners of motor vehicles kept for purposes of hire; to modify the provisions about the taxation of farming lands; to impose and levy a special tax called "sales tax", in the limits of the town of Montmagny.

Montmagny, December 24th 1945.

JOSEPH MARINEAU, Attorney for the town of Montmagny.

Un livre magnifique Feuilles de calendrier PRINCESSE BIBESCO

Un volume de 236 pages : \$1.25

Voici une collection de pages de journal de la Princesse Bibesco Réunies comme un jeu de cartes en éventail, elles forment d'assez curieux dessins. Les événements publics se mêlent aux circonstances particulières qui ont inspiré chacune de ces pages pour former un ensemble charmant.

La princesse Bibesco ayant, au cours de sa vie fait de nombreux voyages, elle raconte dans un style exquis, le plaisir qu'elle a ressenti devant de beaux paysages ou comment de beaux événements qu'elle a vécus. De la brillante Espagne, de Barcelone, elle nous transporte dans les coins les plus sombres de Londres; elle nous fait traverser l'Asie et l'Europe et nous donne ses impressions sur la grande et souvent terrible Russie.

Avec elle, nous assistons à un bal chez la reine d'Angleterre, ou chez une grande duchesse russe. On assiste aux parades de la Home Fleet aérienne ou l'on prend le thé chez madame Neville Chamberlain.

Que ce soit chez Paul Claudel ou chez le cardinal Pacelli, que ce soit dans un hameau ou dans un palais princier, l'auteur sait nous peindre en couleurs vives, dans la couleur des fleurs, le reflet de ce qui va venir. Son carnet de notes ne la quittait jamais. Il a fait partie de ses déplacements dans l'espace, dans le temps, sur terre, sur mer et dans les airs. On y retrouve ces plaisirs de surprise que donnent ces instantanés, tellement plus émouvants que toutes les photographies "posées".

Le livre se termine sur une lettre à un Français touchant la France" qui dénote bien le sentiment que la grande dame roumaine a toujours ressenti à l'égard de la France. C'est dans cette lettre qu'elle écrit: "Je demanderai à mes héritiers futurs de faire inscrire sur ma tombe, ces mots: "Ecrivain français née à... morte à...". Ils y seront gravés en quelque lieu que sera cette tombe".

Un livre touchant et prenant pour tous les publics. Chez le même éditeur

Images d'épinal — par la princesse Bibesco \$1.25

Sous tous les ciels, j'ai chanté — par Emma Calvé \$1.50

Voix de l'Orient — par le vicomte Jacques d'Aumale, ministre plénipotentiaire de France \$1.75

Les Editions Variétés 1410, rue Stanley, Montréal 2, Canada.

LAXATIF DE QUALITE

Vous souffrez de constipation et il faut éliminer les poisons de l'organisme. Prenez un laxatif comme ROBOL qui, bien dosé, vous donnera satisfaction; en plus, grâce à une drogue spéciale, les tablettes ROBOL n'irritent pas l'intestin, ne donnent pas de colique.

"Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin".

25 cents la boîte

ROBOL

TABLETTES CONTRE LA CONSTIPATION

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal

Double prison (1)

par Alfred Fabre-Luce

Qui a raison? Qui a eu raison? Maréchalistes, Gaullistes? Longtemps, on se posera cette question au sujet de la politique française. Il sera difficile de connaître la vérité telle qu'elle existe. Les partisans des deux théories nous donneront des opinions diverses et souvent contradictoires. A travers ces opinions, comment rétablir les faits qui se sont produits.

A ce dossier important sur la crise française de 1940 jusqu'aujourd'hui, Alfred Fabre-Luce apporte sa contribution en nous révélant les souffrances morales des intellectuels français.

Dans ce livre captivant que vient de publier, en premier Les Editions Variétés, il nous donne ses souvenirs de captivité, non pas le récit d'aventures terrifiantes dont on nous a tant parlé, mais comme un aperçu sur l'aventure de la pensée française sous l'occupation allemande et son corollaire: l'aventure de la pensée française après la Libération.

Ecrivain bien connu, il publia, sous l'occupation, un livre qui n'eut pas l'heur de plaire aux Nazis. Arrêté dans la nuit, Fabre-Luce fut conduit en prison où il demeura plusieurs mois. Au cours de cette première captivité, il réfléchit beaucoup sur l'occupation, ses ravages et sur la France, son pays.

Ces pensées il nous les livre et il nous entraîne avec lui au sein de ses ténèbres intimes et nous fait vivre toutes les étapes, toutes les émotions de la vie de détention chez les Nazis.

Bientôt, c'est la libération de la France. Mais Fabre-Luce est de nouveau arrêté et jeté en prison par les Gaullistes, cette fois. C'est encore pour lui une nouvelle occasion de faire des spéculations politiques, mais c'est aussi la source de nouvelles tortures intellectuelles encore plus grandes que lors de sa première captivité parce qu'elles lui sont imposées par ses compatriotes. Il nous raconte des scènes incroyables et il va même jusqu'à écrire: "La cruauté que l'on souffrait dans ces prisons en dit long sur l'état de la France de 1944, cette grande prison où flotte ironiquement le drapeau de la Liberté".

Il y a dans ce livre de l'inédit, de l'émouvant, du pathétique. C'est un document révélateur qui fera sensation car Fabre-Luce témoigne directement sur les prisons nazies et sur les prisons gaullistes.

(1) Livre de 256 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.50, par la poste, \$1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

LA MORT

(Suite de la page 2)

seu et ses hommes déjeunèrent donc dans le village: Rousseau avec Centelle, un de ses hommes à la mairie; Mazières et Gallemard, deux autres de ses hommes, de l'autre côté de la rue chez Tribout, le guide. Deux Américains, dans un "jeep" montaient la garde à la porte. Le reste de la colonne améri-

caïne, composée d'un tank léger et d'auto-mitrailleuses se trouvait à quelque distance de là, près de l'église.

Vers 2 heures de l'après-midi, l'un des deux Américains entra dans la mairie pour avertir le lieutenant Rousseau qu'une auto allemande approchait, venant d'Amenoncourt. Immédiatement, le chef disposa ses hommes, laissa approcher l'auto à 200 mètres, puis donna l'ordre d'ouvrir le feu. Trois des quatre officiers S.S. nazis moururent sur le champ et le quatrième succomba à 300 mètres puis loin. Dans le véhicule, le lieutenant découvrit quatre serviettes de cuir boursées de documents. On cacha le butin, et on fit disparaître l'auto dans un buisson.

On reprit le déjeuner interrompu en laissant les deux soldats américains de faction à la porte. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, qu'une des sentinelles américaines aversait de nouveau le chef que, cette fois, une motocyclette avec un panier arrivait d'Amenoncourt. Mais, les Allemands eurent vent de quelque chose de louche, car

Comment Combattre les DOULEURS RHUMATISMALES

Les douleurs rhumatismales peuvent souvent être causées par l'excès d'acide urique — une impureté du sang qui devrait être filtrée par les reins. Si les reins fonctionnent mal, et que l'excès d'acide urique reste, le malaise et la douleur s'en suivent. Soignez les douleurs rhumatismales en gardant vos reins en bon état. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins et prenez-les. Elles aident les reins à chasser les toxines — vous aident à vous sentir mieux. 137-F

- Avez-vous pensé à la protection de votre famille ?
 - Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés ?
 - Avez-vous des assurances sur votre automobile ?
- Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre.
- Passez à mon bureau ou téléphonez-moi. Je vous aiderai à résoudre vos problèmes d'assurances.

PHILIPPE ROY

Représentant les meilleures compagnies d'assurances.

Rue St-Jean-Baptiste. — Tél.: 92. Rés. 240, Montmagny

Pourquoi ne déposez-vous pas vos épargnes à

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-THOMAS DE MONTMAGNY

Consultez un de ces officiers :

Joseph Boulanger	Joseph Côté
Emile Gaudreau cult.	Lauréat Boulanger
Joseph Marineau	Louis Blanchet
Damase Beaudoin	Eutrope Méthot
Joseph Paré	Fortunat G. Fournier
Antonio Paré	Dr Albert Dumais
Omer Gaudreau	Emilien Blanchet

Georges Hébert, sec.-gérant, 64, rue de la Gare

TU FAIS LE MEILLEUR PAIN!

J'EMPLOIE LA MEILLEURE LEVURE!

Fait du pain délicieux et SOUTENANT!

Pas d'yeux grossiers! Pas de grumeaux pâteux! Pas de goût sur!

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'!

Fabrication canadienne

Domaine national

115,000 armes qui ne sont pas encore enregistrées

Plus de 115,000 armes à feu de citoyens canadiens n'ont pas été enregistrées au bureau de la police, et les propriétaires sont maintenant susceptibles d'être poursuivis d'après les stipulations du Code Criminel, ont révélé les autorités de la police fédérale.

M. Geo-Octave Poulin sera le proposeur et M. A. Marcotte le second

L'honorable Maurice Duplessis vient de déclarer que M. Geo-Octave Poulin, député de Beauce et récemment élu, sera le proposeur de l'adresse lors de la prochaine session; le second sera M. Antoine Marcotte, député de Roberval.

Le pays logerait son Premier Ministre dans une résidence officielle à Ottawa

Il est rumeur depuis quelque temps que le gouvernement se porte acquéreur de la maison Gordon C. Edwards, rue Sussex, en face de Rideau Hall, dans le but d'en faire la résidence officielle du Premier Ministre du Canada.

La Conférence d'Ottawa reprendra le 28 janvier courant

Les dix premiers ministres des gouvernements provinciaux canadiens reprendront leurs conférences le 28 janvier. Et tout indique que les pourparlers interprovinciaux entreront alors dans une phase définitive.

M. Hervé Baribeau a pris le contrôle des chantiers de la Cie Morton

La vente des chantiers maritimes Morton à M. Hervé Baribeau, industriel, et à quelques autres hommes d'affaires de la région, a été effectuée récemment. Par cette transaction, M. Baribeau acquiert personnellement ainsi que quelques hommes en vue de Québec et de Montréal, tout l'actif de Morton Engineering et Dry Dock, tous les droits, contrats existants, etc., de cette compagnie. Le prix de la transaction est de plus de \$300,000.

L'église de Tadoussac a été détruite par un incendie

Un incendie d'origine inconnue a détruit de fond en comble l'église paroissiale de Tadoussac qui avait été construite en 1880.

la moto rebroussa chemin. Mais, peu après, trois fantassins venaient de la même direction. Rousseau ordonna de les laisser approcher afin de ne pas les manquer, mais les deux Américains ouvrirent le feu trop vite et les Allemands se cachèrent dans un verger. L'une des autos mitrailleuses américaines s'approcha alors et ouvrit le feu, mais sans succès.

Départ des américains

A ce moment, une fusillade éclata (Suite à la dernière page)

SAINT-PIERRE

Nos plus sincères sympathies à M. et Mme Léopold Bernier, Fernande Moreau qui viennent d'avoir la douleur de perdre leur bébé Roland, décédé subitement le 18 courant à l'âge de 27 jours. Les prières et la sépulture ont eu lieu dimanche après-midi à 4 heures. Outre son père, ses grands-parents: M. et Mme Joseph A. Bernier y assistaient ainsi que quelques parents et amis.

M. et Mme Gabriel Cloutier sont de retour d'une promenade à Montréal où ils ont été les invités de M. et Mme W. Beaupré et autres parents.

Mlle Thérèse C. Lalois est de retour d'une fin de semaine à Montmagny, l'invitée de parents et amis.

Miles Germaine et Rose Morin sont actuellement dans leur famille après quelques semaines de promenade à Québec et Lévis.

M. Emile Volh est récemment de retour à sa résidence après avoir passé l'automne à la Tuque.

Mlle Marguerite Gagné est partie passer quelque temps à Québec.

LA MORT

(suite de la page 3)

ta dans la direction d'Avricourt, Rousseau décida d'aller voir ce qui se passait en se dirigeant vers l'arrière de la mairie. Il était alors avec ses hommes et son guide, M. Tribout. Ils aperçurent alors de nombreux Allemands qui débouchaient de la route d'Avricourt. Revenant à l'entrée de la mairie, les Canadiens découvrirent que le "jeep" américain était disparu. Pour suivre leur enquête jusqu'au centre du village, ils constatèrent que le char d'assaut et les autos-mitrailleuses américaines étaient également disparus. Lorsque les Américains décampèrent, Mazières était à 10 mètres d'eux et ils ne l'avertirent même pas qu'ils partaient définitivement et ils ne lui offrirent même pas d'amener Rousseau et ses hommes.

Le lieutenant décida donc de regagner Repaix, à pied, à 3 kilomètres et demi de là. Tribout, le guide, suggéra de passer par le bois d'Igney et de suivre les haies jusqu'à Repaix près du ruisseau qui coule à l'est de la route.

Tribout marcha en tête avec, immédiatement derrière lui, mais un peu à sa gauche, le lieutenant Rousseau. Gallemand suivait et, à 4 mètres plus loin, venaient Centolle et Mazières. Il pleuvait et la visibilité était très mauvaise. Après avoir parcouru 200 mètres tout en zigzaguant pour éviter les clairières, le lieutenant cria: "Un boche: cachez-vous!" On entendit un coup de feu et Centolle reçut une balle en pleine poitrine. Mazières se porta à son secours, mais Centolle refusa disant: "Va t'en, je suis fini! Ils vont t'avoir, toi aussi, si tu restes ici!" Quelques minutes après, Rousseau ordonnait à Tribout d'aller voir à Centolle. Puis, il envoya Gallemand en reconnaissance dans les environs pendant que lui tenait les Allemands en respect à l'aide d'une mitrailleuse.

Derniers moments

Lorsque Gallemand revient, Rousseau était entouré d'environ 30 Allemands. Il avait épuisé ses mu-

NOTES LOCALES

chez sa soeur Mme Charles Caron. M. Delphis Beaumont, après avoir servi outre-mer près de trois années est de retour parmi nous. Il est actuellement l'invité de son frère M. Armand Beaumont.

M. Guy Lecompte est retourné poursuivre ses études au Loyola à Montréal.

M. Conrad Dumont et ses enfants de Québec sont venus passer une quinzaine chez leurs parents, M. et Mme Numa Beaumont.

M. Pierre Richard s'est rendu visiter des parents St-Eugène, il y a quelque temps.

CAP ST-IGNACE

A l'âge de 61 ans est décédé M. Léon Carlos époux de Dame Marie Anna Galliam.

A Montréal à l'âge de 56 ans est décédé M. Elzéar Fortin époux de Dame Léonie Caron.

A Montréal à l'âge de 66 ans est décédé M. Georges Langelier époux de l'ame Alice Casault.

Aux familles éprouvées nos sincères sympathies. Statistiques pour 1945.

Familles: 483; population: 2,567; baptêmes: 60; mariages: 17; décès: 38, dultes 30, enfants 8.

itions. Malgré qu'une balle lui eut traversé le cou, il se battait quand même. Au moment où il amorçait sa dernière grenade, il fut lui-même frappé par une grenade allemande. Les nazis obligèrent des civils à transporter le blessé à Foulcrey, à environ 2 kilomètres et demi de là. Il mourut en arrivant au poste secours allemand de cet endroit.

Gallemand fut capturé, mais Centolle, Mazières et Tribout purent s'échapper. Ils passèrent par Repaix et y prirent les 4 serviettes de documents allemands qu'ils purent remettre à l'armée du général Leclerc. Par la suite, le quartier général de Leclerc reconnut que ces documents "étaient très importants". Cela s'expliquerait par le fait qu'à ce moment les Nazis évacuaient leur GQG de Nancy. Or, la route d'évacuation passait par Igney. Vrai semblablement, les quatre officiers transportaient une partie des archives du grand état-major allemand.

C'est donc ainsi que le lieutenant Rousseau mourut, victime de son héroïsme et de son intrépidité.

Sa dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière militaire allemand d'Avricourt, mais la population d'Igney obtint des autorités le droit d'exhumer le corps et de l'enterrer dans le cimetière local. En dépit des difficultés des temps on lui fit un cercueil de chêne et depuis lors, sa tombe est sans cesse ornée de fleurs entretenues par les gens de l'endroit. Lors de la visite de M. Claude Rousseau, on refusa catégoriquement les dédommagements qu'il offrit pour les frais d'inhumation.

Comme nous le disions au début, ces Français à qui quatre ans d'occupation nazie avaient appris à juger les hommes à leur mérite, avaient trouvé dans le lieutenant Maurice Rousseau un véritable chef. Pour eux, il avait symbolisé la délivrance, la victoire. Dans la mort il restait ce qu'il avait été à leurs yeux pendant le court espace de sa vie passé avec eux: le type du Canadien français venu volontairement d'au delà des mers pour apporter la liberté à des Français. Ils se souviennent.

CHRONIQUE DE L'UNITÉ

(suite de la 1ère page)

pas eu soin de laver et qui ont été employés ou manipulés par une personne qui a le rhume". (Chs-M. Boissonnault). — A suivre.

Dr A. DUMAS, M.H.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Ne renvoyer jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

Mlle Angéline Coulombe, de Québec a passé quelque temps dans sa famille de M. et Mme Odilon Bernier.

—o—

Mme Jean-Pierre Dion et son fils Marc passent quelque temps à Thetford Mines les invités de M. et Mme Lionel Simoneau.

—o—

M. et Mme Roland Coulombe et leur fils Serge, d'Arvida, ont passé le temps des Fêtes chez M. et Mme Odilon Coulombe.

—o—

Mme Prosper Lord fait un séjour à Montréal.

—o—

Mme Lionel Simoneau ainsi que sa fillelette Jocelyne sont retournées à Thetford Mines après avoir passé quelque temps chez des parents.

—o—

M. Magella Lord est revenu dans sa famille après un séjour à St-Hyacinthe et Sherbrooke où il a passé quelques jours.

—o—

Les Rvdes Soeurs du Bon Pasteur et Soeur Ste-Julienne, de la Communauté des Soeurs du St-Coeur de Marie, de Limoilou, de même que M. J. Phillipon de Sherbrooke étaient chez leur soeur Mme Roch Fréchette, samedi et dimanche. La Rvde Soeur du Bon Pasteur vient d'arriver de France où elle a passé les huit dernières années. Durant la guerre, elle a été internée dans un camp de concentration allemand comme sujet britannique. Les parents et amis qui l'ont rencontrée ont été vivement intéressés des renseignements qu'elle a pu donner sur les graves événements auxquels, dont elle a été témoin, aux cours de l'évacuation, des bombardements, etc.

—o—

Baptêmes
Le 29 janvier a été baptisée Marie, Jocelyne, Nicole, fille de M. et Mme Antoine Gendreau (née Jeanne Mercier).
Parrain et marraine: M. et Mme Zotique Mercier, grands-parents de l'enfant.

—o—

M. et Mme Armand Emond (née Lucia Leblanc) sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 20 janvier sous les noms de Joseph, Rodolphe, Michel. Parrain et marraine: M. et Mme Rodolphe Deladrantaye.

—o—

A M. et Mme Charlemagne Morin (née Blanche Marois) est né un fils, baptisé le 20 janvier, sous les noms de Joseph, Napoléon, Nicole. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Morin, grands-parents de l'enfant.

—o—

M. et Mme Gérard Lacombe (née Cécile Robin) sont les heureux parents d'un fils, baptisé le 23 janvier sous les noms de Joseph, Pierre-René. Parrain et marraine: M. Jean Yves Lacombe, frère de l'enfant; marraine: Mlle Marguerite Cloutier tante de l'enfant.

—o—

DECES
Le 19 janvier ont eu lieu les funérailles de Monsieur Donat Desaulniers, décédé subitement le 17 janvier à l'âge de 60 ans.

—o—

Le 23 janvier ont eu lieu les funérailles de Dame Odile Fournier, épouse de feu Monsieur David Collin, décédée le 19 janvier à 82 ans.

—o—

DECES DE M. ...

(suite de la page 1)

que dans le voisinage de Montréal. Deux incendies menacèrent de ruiner son entreprise; mais il réussit à triompher de toutes les difficultés et à assurer la prospérité de son établissement. Il a été au nombre des hommes d'affaires qui ont le plus contribué à développer l'industrie du meuble dans la province de Québec. Sa disparition sera vivement regrettée par les nombreux amis qu'il possédait à Montréal et à l'extérieur.

Il était l'époux de feu dame Alice Casault. Il laisse dans le deuil 13 enfants, 7 frères et deux soeurs dont madame J. A. Cloutier, manoir l'Anse-à-Gilles.

Notre journal prie la famille éprouvée de bien vouloir accepter ses sincères condoléances.

Principales souscriptions en faveur du Timbre de Noël

Dr Lomer Lemieux, \$3.00; M. Maurice Normand, père, Ile aux Grues, \$3.00.

Souscriptions de \$2.00: M. le chanoine A. Lessard, La Fabrique de St-Thomas, M. le curé Jules Rancourt, St-Pierre, M. l'abbé G. Gariépy, M. le curé Joseph Campagna, Ste-Lucie, M. le curé Hercule Nicole, Ile aux Grues, La Ligue Catholique Féminine, Les Artisans Canadiens-Français, succ. 426, MM. les docteurs Joseph Cloutier, Cap St-Ignace, Paul C. Dupuis, Albert Du-

Le dernier roman d'Henri Bordeaux

A soixante-quinze ans, Henry Bordeaux reste actif comme au temps de sa jeunesse appliquée et de sa ma-

Cercle E.-P. Taché

FETE INTIME

Lundi soir le 21 janvier, les membres du Cercle Etienne-Paschal-Taché se rendaient au couvent pour une fête intime qui a réuni vingt-cinq de ses membres et quelques-unes des religieuses les plus dévouées à l'association. Mlles Janine Méthot et Emilia Caouette, finissantes, deux gentilles fillettes Rita et Denise Côté, étaient aussi au nombre des invitées.

La soirée s'est passée agréablement. L'ombre au joli tableau fut, sans contredit, l'absence de M. l'Aumônier G. Labbé que des circonstances imprévues ont empêché d'assister à la réunion.

Mlle Fernande Côté, présidente du Cercle, souhaita la bienvenue à l'assistance et lui exprima ses bons souhaits à l'occasion de cette première séance de l'année 1946.

Un programme intéressant avait été élaboré pour la circonstance. Des items improvisés sur place y ont ajouté des charmes nouveaux.

La partie musicale fut interprétée avec brio par la révérende soeur Saint-Stanislas de l'Eucharistie qui exécuta "Le Noël d'Adam et Sinlancia" de Sibellius; par Mlle Françoise Bernier, qui joua "Valse mi B", de Durand, et en rappel "Élégie de Nollet". Mlle Violette Boulet chanta "La chanson de Florian", de Godard et "Les yeux bleus".

Un nocturne en Do Mineur, de Chopin, a été joué par Mlle Noëlla Morin.

Mlle Marie-Claire Gaumond récita gentiment "Le mariage de Pierre" et "Un sermon improvisé", et Mlle Janine Méthot: "Le vent", de Bothrel.

Après quelques jeux d'esprit, personne ne se fit prier pour prendre d'assaut le buffet chargé de délicieuses choses et de maintes friandises.

Cours de préparation au mariage

C'est une heureuse innovation due à la J. O. C. que ces cours qui commenceront bientôt à Montmagny pour les jeunes fiancés ou sur le point de l'être. Ces instructions s'avèrent non seulement utiles mais nécessaires à notre époque où tant d'idées fausses et mauvaises se propagent dans notre bonne population.

Gratification

M. Antonin Nicole, instituteur à St-Paul de Montmagny, a reçu du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. W. O. Godbout, inspecteur, une gratification de \$20,00 pour succès dans l'enseignement. C'est la troisième année consécutive que M. Nicole reçoit cette gratification.

Amour - Tragédie - Rapt

au temps de Papineau

L'AUBERGE BONACINA

roman par Maxime

Un beau volume in-12, 188 pages.

Prix: \$1.75, par la poste \$2.85

"L'AUBERGE BONACINA" est un nouveau de l'auteur bien connu, "Maxime".

Comme ses autres volumes, celui-ci est un destiné aux jeunes, ou aux vieux dont le coeur sent à certains moments un besoin de ra-

jeunissement.

"L'Auberge Bonacina" est une idylle simple comme au temps de nos pères on aime s'imaginer qu'elle devait toute être.

Elle débute au coeur d'une pensionnaire, au hasard d'une rencontre, un jour de parler.

Puis, tout uniment, elle se déroule jusqu'à son terme, au plus profond des coeurs.

Mais, hélas! les sentiments toujours droits, profonds, invinciblement tendus vers leur objet, et irrésistiblement emportés vers lui, par des voies mystérieuses et sûres, trouvent souvent dans les circonstances extérieures des tyrans qui les entravent, contrecarrent leur essor, les détournent, les arrêtent et font de leurs plus beaux élans moments de tortures indicibles.

C'est ainsi que la lutte d'un sentiment fort et puissant contre l'imprévu et la brutalité des événements fait du roman "L'Auberge Bonacina" une oeuvre pathétique r'un intérêt puissant.

De plus, ce livre offre aux jeunes un tableau saisissant de l'état des esprits, ainsi que le triste spectacle des malheurs accumulés durant les Troubles de "37".

"Plus de maison — plus de fiancés — des morts — des disparus — des ruines fumantes... et prisonnier!" Voilà qui, transposé du ro-

Arts et Lettres

rité. Sans cesse la liste de ses oeuvres s'allonge, et la guerre elle-même ne l'empêcha point de travailler. De 1939 à 1945, il publia cinq ou six ouvrages, romans et nouvelles. Le dernier en date, Le Remorqueur, vient de paraître simultanément à Paris et à Montréal. (1) L'auteur y travailla longuement. Comme il nous en informe lui-même dans une note, l'idée lui en vint d'abord à Paris même. Il le prépara petit à petit, de 1935 à 1939, recueillant sa documentation, consultant ses observations, consultant sur son sujet ceux qui pouvaient, directement ou indirectement, le servir quelque peu. La guerre venue, il se réfugia dans sa propriété campagnarde du Maupas, dans son pays natal de la Savoie. Vieillard avancé en âge, on ne voulait pas de lui dans l'armée, ni dans les administrations. Puisqu'il devait renoncer aux armes, il servit néanmoins en écrivant, en continuant à mener la bataille des idées. Il avait été soldat, en des jours déjà lointains. A la guerre de 1914-18, capitaine d'infanterie territoriale, il fit partie de l'état-major de la première armée, en Lorraine, puis de l'état-major de la deuxième, celle de Verdun, sous les ordres du général Pétain, puis du général Nivelle. Dans la solitude montagnarde du Maupas, il ne se prescrivait point de terminer Le Remorqueur. Il y pensa surtout, pendant que d'autres oeuvres le réclamaient. Il écrivit enfin le livre d'une haleine, entre le 1er septembre et le 30 novembre 1943, le laissa ensuite reposer, rédigea en 1945 la préface, puis remit le texte à ses éditeurs.

(1) Aux Editions Variétés.

x x x

Heureux homme, songeons-nous, qui écrit un livre en trois mois. Au Canada, même les mieux doués ne le pourraient. Ils ne disposent pas d'assez de loisirs. Car les écrivains canadiens doivent d'abord gagner leur vie, voir à loger, vêtir et nourrir leur famille, avant de s'accorder la permission de prendre la plume. A la seule condition de s'enfermer la nuit et le dimanche, de se retrancher du monde, de travailler quand les autres s'amuse, peuvent-ils donner un livre en un, deux ou trois ans. Le public ne se rend pas suffisamment compte que chaque livre canadien représente une somme énorme de renoncements et de sacrifices. Aussi doit-on montrer beaucoup de sympathie à ceux qui, hommes et femmes, mènent chez nous une existence quasi inhumaine pour doter patiemment notre pays d'une littérature. Mais revenons à Henry Bordeaux. Son Remorqueur se trouve une de ses belles oeuvres, comme le couronnement de sa longue carrière. En certains milieux, il semble de bon ton de s'esclaffer au nom de Bordeaux. Pourquoi? Parce que, sans doute, il symbolise simplement le travail, la tradition familiale, l'intégrité intellectuelle, le catholicisme. Son dernier roman s'ajoute à une longue suite d'ouvrages honnêtes, mais destinés aux adultes, non aux enfants de treize ans. Etude psychologique, il se situe dans ce monde si particulier, si prenant et souvent si discuté, de la médecine. Alors que le docteur Malagny consacre sa vie à la lu-

Retraites fermées à Notre-Dame du Cénacle

Du 22 au 25 janvier, pour jeunes filles;

Du 8 au 11 février, pour jeunes filles;

Du 11 au 14 février, pour dames.

Du 15 au 18 février, pour fiancées.

Du 6 au 9 mars, pour jeunes filles;

Du 11 au 14 mars, pour dames.

Pour renseignements et inscription s'adresser à

MME J. W. BERGER ou à

651, rue ST-CYRILLE, QUEBEC.

PERDU

Un trousseau de clés a été perdu à partir du Garage Montmagny enregistré à aller au bureau de poste et du bureau de poste à la Station. Prière de le remettre soit au Garage Montmagny Enrg. ou à M. Joseph Thibault, 124, rue St-Jean Baptiste.

2 fs

Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Arts et Lettres

Aux Dames et Demoiselles

Pour ouvrages à l'"Hemstich", point d'ourlets à bord picots, boutons couverts, rendez-vous chez:

Mlle Ernestine Côté
Rue St-Thomas,
Montmagny

6-JNO

Poulet en conserve

Quantité limitée. Faites votre provision à bonne heure.

COUVOIR DE MONTMAGNY,
Tél.: 5 ou 73.

Maison à vendre

Maison résidentielle, deux logements, sur la rue St-Jean Baptiste, bien située à proximité des manufactures. Bonnes conditions, s'adresser à:

RODOLPHE GAGNON
Tél.: 33

30 8 fs

PELLE CONVOYEUSE MECANIQUE, capacité 1 1-4 verge Nos P et H700 et P et H800. P et H206, capacité 3-4 verge, aussi grue 3-8 montée sur camion. Tracteur Diesel International TD40 (47.5 C.V.). Engins "Diesel" complets D11000 (125 C.V.) D8800 (110 C.V.) PD80 (100 C.V.) PD40 (62.5 C.V.). Autre équipement de construction et de moulin à scie. Ecrire pour renseignements à:

Leventhal Co, Machinery Agents,
Winnipeg, Canada.

Retraites fermées à Notre-Dame du Cénacle

Du 22 au 25 janvier, pour jeunes filles;

Du 8 au 11 février, pour jeunes filles;

Du 11 au 14 février, pour dames.

Du 15 au 18 février, pour fiancées.

Du 6 au 9 mars, pour jeunes filles;

Du 11 au 14 mars, pour dames.

Pour renseignements et inscription s'adresser à

MME J. W. BERGER ou à

651, rue ST-CYRILLE, QUEBEC.

PERDU

Un trousseau de clés a été perdu à partir du Garage Montmagny enregistré à aller au bureau de poste et du bureau de poste à la Station. Prière de le remettre soit au Garage Montmagny Enrg. ou à M. Joseph Thibault, 124, rue St-Jean Baptiste.

2 fs

Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Charbon

Je continuerai le commerce de charbon tenu par mon père depuis plusieurs années. La clientèle peut être assurée d'un service courtis.

Nos distributeurs en gros espèrent que les règlements de guerre pour les mélanges seront moins sévères en 1946.

GERARD BOULANGER,
Montmagny.

te contre la tuberculose, le docteur Bertraux ne se soucie que de célébrité et d'argent. Un drame sentimental les confronte tous deux, qui manque de briser le premier. Mais le docteur Malagny se ressaisit, renonce à la tentation d'un moment, retrouve la foi de son enfance. Et il prend rang parmi les remorqueurs, tous ceux-là qui "reprennent constamment la chaîne qui les relie à leur charge, à leurs devoirs".

x x x

Bordeaux ne se classe pas parmi les grands stylistes. D'aucuns écrivent avec plus de soin, plus de souci de la phrase polie, harmonieuse, équilibrée. Il n'est pas quand même le dernier venu, et il l'emporte sur un grand nombre, parmi ceux de l'honnête moyen. Chez lui, la littérature signifie d'abord action. Elle doit servir, il veut qu'elle serve. L'écrivain se préoccupe moins de forme parfaite que d'idées justes. Psychologue toujours doublé d'un moraliste. Si l'on y regarde de

man sur le plan historique, peint bien l'heure de ces jours.

Un style alerte, sans prétention; une trame où tout se tient et s'enchaîne merveilleusement; une odeur de vérité profondément humaine, feront de ce roman de la jeunesse un grand succès.

Editions Beauchemin.

man sur le plan historique, peint bien l'heure de ces jours.

Un style alerte, sans prétention; une trame où tout se tient et s'enchaîne merveilleusement; une odeur de vérité profondément humaine, feront de ce roman de la jeunesse un grand succès.

Editions Beauchemin.

ASSURANCES...

- FEU
- VIE
- AUTO
- VOL
- ACCIDENTS
- MALADIE
- RESPONSABILITE
- ETC.

PAUL E. TASCHEREAU
COURTIER

Tél.: 205 — Rés.: 163
Rue du Dépôt, Montmagny

EXAMEN DE LA VUE

Ajustement des verres
Réparation de lunettes

EMMANUEL GOBEL

B.A.B., Phi., O.D., Optométriste. Spécialiste en examen de vue est à son bureau tous les jours de la semaine, de 9 h. à 12 h., et de 2 h. à 6 h. — Les mercredi, vendredi et samedi soir, de 7 h. à 9 h.
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
au-dessus de la
Pharmacie Bergeron

J'informe les dames et demoiselles que je suis la représentante de la maison "SPENCER CORSET" et je sollicite l'encouragement des personnes désireuses de se procurer un corset fait sur mesure et à leur taille.

Marie-Blanche Fortier

Tel. 39
Montmagny

Pour vos placements de février

Province de Québec, 3%
Hôpital Ste-Jeanne d'Arc 3 1-2%
Sanatorium Mont-Joli, avec octroi du gouvernement 3 1-4%
Hôtel-Dieu St-Basile, garantie par le diocèse 1-4%
Hôtel-Dieu de Chicoutimi 3 1-4%
St-Alexis de la Grande Bale 3 1-4%
Commission Scolaire de Pointe au Tremble 3 1-4%
St-Joseph d'Alma 3, 3 1-2, et 4%
Commission Scolaire de Sorel 3 1-4%
St-Boniface 3, 3 1-2, et 4%
à 95%

Nous sommes acheteurs et vendeurs d'obligation de municipalités religieuses, hôpitaux, municipalités diocèses, syndics, commissions scolaires.

Geor. E. Fournier,
Rue de la gare.

Tél.: 73

GEORGES HEBERT
B.A., L.L.L.
NOTAIRE
64 rue de la Gare

Adrien Gaudreau
29, rue St-Ignace, MONTMAGNY

VENTE, INSTALLATION ET REPARATION DE REFRIGERATEUR ELECTRIQUE, pour cultivateur, boucher, laitier, buurrerie, fromagerie et communauté religieuse, etc.,

SATISFACTION GARANTIE, prix sur demande.

Nous serons heureux de passer chez vous et de vous recommander l'appareil qui répond le mieux à vos besoins.

Toujours en main APPAREIL DE VENTILATION (fan)

POULIES ET COURROIES EN "V".
Aussi réparation de tous genres de BAL